

Judo 66

Les Ecoles de Judo des Pyrénées-Orientales

Associations affiliées à la Ligue de l'Enseignement (UFOLEP-USEP)

Nom : Prénom : Né(e) le : / / Adresse : C. Postal : Ville : Tél. 1 : Tél. 2 : Email : Ceinture :

Encaissé à l'inscription :	€
Encaissé fin du mois suivant :	€
Encaissé fin du mois suivant :	€
Encaissé fin du mois suivant :	€
Encaissé fin du mois suivant :	€

Règlement total à l'inscription
Chèques à l'ordre de : EAO 66Vous pouvez faire
jusqu'à 5 chèques

Autorisation parentale

J'autorise mon enfant à pratiquer le judo .

Les parents doivent accompagner les enfants à l'intérieur du Dojo afin de vérifier que les cours sont assurés.

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs uniquement pendant l'horaire de la leçon.

L'abandon ne peut donner lieu au remboursement de la cotisation.

Date et signature

Observations (problèmes médicaux...)

Droit à l'image

Nous sommes amenés, durant la saison sportive, à mettre en ligne sur notre site internet des reportages photos (compétitions, passages de ceintures...).

Vous pouvez refuser que votre enfant soit identifié sur ces reportages.

Je ne souhaite PAS que mon enfant soit identifié : (cocher la case)

PARTIE A CONSERVER

	BOMPAS	BAGES	VILLENEUVE/RAHO
3-5 ans né(e)s en 2013 - 2014 - (2015)	mercredi de 14h30 à 16h00	jeudi de 17h30 à 19h00	mercredi de 17h30 à 19h00
6-9 ans né(e)s en 2010 - 2011 - 2012	lundi de 18h00 à 19h30	mardi de 18h00 à 19h30	vendredi de 18h00 à 19h30
plus de 9 ans né(e)s en 2009 et avant	lundi de 18h00 à 19h30	mardi de 18h00 à 19h30	vendredi de 18h00 à 19h30

Pour les 3-5 ans : séance 1h30 mais leçon de 60 mn

Cotisation annuelle : 189 € (licence et assurance ufolep)

A partir de deux enfants inscrits : 170 €/enfant

L'INSCRIPTION DANS UNE SECTION PERMET DE S'ENTRAÎNER DANS TOUTES LES AUTRES SECTIONS DE JUDO 66

www.judo66.fr

JUDO 66

30, rue du Llevant - 66300 FOURQUES

06 09 80 20 47 - contact@judo66.fr

Penser à fournir un certificat médical !